



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Résultats du
deuxième trimestre

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE – FAITS SAILLANTS POUR LE TRIMESTRE

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

DATÉ DU 6 AOÛT 2024

Le présent rapport pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, intitulé Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, fournit des mises à jour significatives à l'égard des activités commerciales, de la situation de trésorerie et des sources de financement de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie) par rapport à sa situation au 31 mars 2024. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre a été préparé conformément à la rubrique 2.2.1 de l'Annexe 51-102A1, conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue. Le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 juin 2024. Le lecteur est aussi prié de se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de la Canada Vie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et aux notes annexes, qui sont disponibles sous le profil de la compagnie à l'adresse www.sedarplus.com. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants pour le trimestre, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), l'utilisation prévue des provisions pour restructuration, la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Bien que la compagnie ait commencé à élaborer un plan de transition mondial relativement à ses objectifs de carboneutralité, elle n'a pas encore mis en place de plan de transition complet pour atteindre ces objectifs, et le calendrier de réalisation du plan est incertain. De plus, les données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs sont de faible qualité, ne sont pas disponibles ou sont différentes selon les secteurs visés par la compagnie. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans les documents déposés par la compagnie pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice					
Compte de participation	51 \$	27 \$	24 \$	78 \$	3 \$
Détenteur d'actions ordinaires	800	855	463	1 655	1 005
Total du bénéfice net	851 \$	882 \$	487 \$	1 733 \$	1 008 \$
Résultat des activités d'assurance	824 \$	793 \$	686 \$	1 617 \$	1 369 \$
Résultat net des activités de placement	305	357	(33)	929	(32)
Honoraires et autres produits	694	670	543	670	1 055
Total de l'actif selon les états financiers	432 186 \$	425 497 \$	392 573 \$		
Total de l'actif géré¹	531 332	520 548	466 031		
Total de l'actif administré¹	604 645	592 614	504 948		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	12 887 \$	12 911 \$	12 520 \$		
Capitaux propres					
Surplus attribuable au compte de participation	2 948 \$	2 873 \$	2 761 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	13	16	16		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	20 665	20 066	19 310		
Total des capitaux propres	23 626 \$	22 955 \$	22 087 \$		
Ratio du TSAV²	130 %	129 %	126 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Faits nouveaux

Faits saillants et transactions stratégiques

- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès Investment Planning Counsel Inc. (IPC) dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- La Canada Vie administre les prestations dentaires des employés de la fonction publique fédérale depuis 1987. Comme il a été annoncé précédemment, la Canada Vie a également été choisie pour administrer le régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités. Le gouvernement du Canada a convenu d'harmoniser les dates de mise en œuvre de ces deux régimes en les fixant au 1^{er} novembre 2024 afin d'améliorer l'expérience pour tous les participants aux régimes.
- L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, elle a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours du premier semestre de 2024, la compagnie a conclu de nombreuses transactions, principalement dans le secteur des produits structurés.

Mettre l'accent sur l'amélioration de l'expérience des clients et des conseillers

- Dans le but d'aider les clients à maximiser leur potentiel d'épargne à court terme, la Canada Vie a élargi sa gamme de fonds distincts afin de proposer un nouveau fonds d'épargne à intérêt élevé. La Canada Vie s'est engagée à offrir un vaste éventail de solutions pour aider les conseillers à gérer les objectifs de placement de leurs clients en tenant compte de l'évolution des conditions du marché. Cette gamme permet aux clients d'obtenir un rendement attrayant, tout en préservant le capital et en maintenant la souplesse.
- La Canada Vie, en collaboration avec certains promoteurs de régimes, met à l'essai l'application RxFood qui sera offerte gratuitement aux participants de ces régimes. Le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques continue d'augmenter au Canada. Pour aider les promoteurs et les participants de régimes à composer avec l'incidence de ce phénomène, la Canada Vie met davantage l'accent sur les solutions holistiques en matière de maladies chroniques en offrant un programme de nutrition médicale de 12 semaines qui met à profit la technologie en vue de faciliter la nutrition, de la personnaliser et de la rendre plus accessible.
- Canada Life Home Finance a lancé six nouveaux produits de la gamme Capital Select au début du deuxième trimestre de 2024. Cette initiative stratégique souligne l'engagement de Canada Life U.K. à l'égard du développement continu des produits et de la réactivité au marché. En lançant des gammes de prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible, Canada Life U.K. a pu accéder à de nouveaux segments de clientèle et aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en se positionnant davantage à l'avant-garde du marché des prêts hypothécaires rechargeables.

Autres faits saillants de l'exploitation

- Au deuxième trimestre de 2024, Canada Life Home Finance a reçu le prestigieux prix Scottish Mortgage Award décerné au prêteur spécialisé dans la clientèle du troisième âge de l'année. Ce prix confirme la position de la compagnie en tant qu'acteur clé sur ce marché au Royaume-Uni.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, Irish Life a remporté le prix Or dans la catégorie de l'innovation en matière de produits et services aux Global Qorus Innovation in Insurance Awards de 2024. L'initiative CARA (« Claims AI Reasoning Assistant » ou assistant aux demandes de règlement mettant à profit le raisonnement par intelligence artificielle), est un système avancé d'IA conçu pour aider les vérificateurs de demandes de règlement d'Irish Life à évaluer les sinistres avec efficacité, ce qui a permis de réduire le délai d'évaluation de 70 % pour les types de demandes ciblés, tandis que des essais sont en cours pour en faire bénéficier d'autres types de demandes. Cette initiative permettra à Irish Life de faire profiter à sa clientèle diversifiée d'avantages plus importants.
- La fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a remporté le prix de l'innovation en matière de régimes décerné dans le cadre des European Pension Awards de 2024 qui ont eu lieu à Londres. Son fonds de plus de 10,3 G\$ (7 G€) fait d'EMPOWER la plus grande fiducie globale d'Irlande qui favorise l'innovation et l'investissement.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, les activités de la Canada Vie en Allemagne ont obtenu, pour une troisième année consécutive, la notation « AA » d'Assekurata, l'agence de notation allemande dans le secteur de l'assurance, avec des perspectives stables. Il s'agit de la notation la plus élevée attribuée par l'agence de notation.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues au premier semestre de 2024 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres importants. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Bénéfice net

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice net					
Exploitation canadienne	353 \$	365 \$	144 \$	718 \$	365 \$
Exploitation européenne	227	211	129	438	193
Solutions de gestion du capital et des risques	158	263	173	421	390
Exploitation générale	62	16	17	78	57
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	800 \$	855 \$	463 \$	1 655 \$	1 005 \$
Bénéfice net – compte de participation	51 \$	27 \$	24 \$	78 \$	3 \$
Total du bénéfice net	851 \$	882 \$	487 \$	1 733 \$	1 008 \$

Bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 800 M\$, en hausse par rapport à 463 M\$ pour la période correspondante de 2023, principalement en raison de l'amélioration des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de la croissance des marchés boursiers et de l'ajout d'IPC et de Value Partners, du bénéfice solide de Solutions en milieu de travail qui s'explique par les résultats au chapitre de l'assurance maladie collective et la croissance interne au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que de la croissance des produits d'assurance structurés dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et de la hausse du bénéfice relatif au surplus. Les fluctuations favorables des taux d'intérêt sans risque au cours de la période ont eu une incidence positive sur le bénéfice des exploitations canadienne et européenne. De plus, les résultats de la période précédente comprenaient les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus, ainsi qu'une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les activités d'assurance vie aux États-Unis et par l'incidence de la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial (IMM) au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne. Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 1 655 M\$, en hausse par rapport à 1 005 M\$ pour la période correspondante de 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 51 M\$, comparativement à un bénéfice net de 24 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux incidences fiscales favorables.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 78 M\$, comparativement à un bénéfice net de 3 M\$ à la période correspondante de 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une marge sur services contractuels (MSC), la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 36 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de la MSC de 1 M\$ pour les produits sans participation. Ces incidences découlent des mesures prises par la direction relativement à la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent et de la légère révision des hypothèses et du léger raffinement des modèles. En comparaison, une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net et une augmentation de 42 M\$ de la MSC ont été enregistrées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et une incidence négative de 10 M\$ sur le bénéfice net et aucun changement dans la MSC ont été enregistrés pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 33 M\$, et la MSC d'une incidence négative de 2 M\$. Pour l'exploitation européenne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 2 M\$ et la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$. Pour l'exploitation générale, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 5 M\$ et la MSC a profité d'une incidence positive de 7 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 26 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de la MSC de 1 M\$ pour les produits sans participation. En comparaison, une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net et une augmentation de la MSC de 36 M\$ pour les produits sans participation ont été enregistrées pour la période correspondante de l'exercice 2023.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les taux de change moyens de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est traduite par une hausse de 13 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024 (augmentation de 21 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2024 au 30 juin 2024, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros, en dollars américains et en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 123 M\$ pour le trimestre considéré. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à la Canada Vie en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 58 M\$ relativement à l'IMM, qui est principalement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 32 M\$ appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, principalement à l'égard de la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption d'une loi par le Canada.

Au deuxième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 15,4 %, en hausse comparativement à 9,2 % au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison de l'IMM. L'IMM reflété pour le deuxième trimestre de 2024 a donné lieu à une hausse de 6,1 points de pourcentage du taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires, ce qui comprend le montant susmentionné pour le premier trimestre de 2024 relatif au taux de 3,4 points de pourcentage.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à 14,5 %, en hausse par rapport à 7,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'IMM. L'IMM a donné lieu à une hausse de 3,2 points de pourcentage du taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires.

Au deuxième trimestre de 2024, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 12,9 %, en hausse comparativement à 4,3 % au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison de l'IMM et de la répartition des bénéfices parmi les territoires. L'IMM reflété pour le deuxième trimestre de 2024 a donné lieu à une hausse de 6,0 points de pourcentage du taux d'imposition effectif, ce qui comprend le montant susmentionné pour le premier trimestre de 2024 relatif au taux de 3,3 points de pourcentage.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 12,3 %, en hausse par rapport à 3,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'IMM. L'IMM a donné lieu à une hausse de 3,1 points de pourcentage du taux d'imposition effectif.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Actif		
Actif investi	143 621 \$	141 735 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	995	902
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	6 294	6 546
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 593	9 556
Autres actifs	9 327	8 691
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	262 356	243 186
Total de l'actif	432 186	410 616
Autres actifs gérés ²	99 146	89 325
Total de l'actif géré¹	531 332	499 941
Autres actifs administrés ²	73 313	67 711
Total de l'actif administré¹	604 645 \$	567 652 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 30 juin 2024, le total de l'actif administré avait augmenté de 37,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 604,6 G\$, principalement en raison des fluctuations des marchés boursiers au sein de l'exploitation canadienne.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
Ontario	778 \$	55 %	831 \$	55 %
Québec	244	17	267	18
Saskatchewan	76	6	84	6
Alberta	68	5	74	5
Terre-Neuve	53	4	56	4
Colombie-Britannique	51	4	55	4
Nouveau-Brunswick	50	4	52	3
Manitoba	45	3	48	3
Nouvelle-Écosse	35	2	38	2
Autres	6	—	6	—
Total	1 406 \$	100 %	1 511 \$	100 %

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 37 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 22 % (18 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 30 juin 2024 (22 ans au 31 décembre 2023).

Passif

Total du passif

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Passifs au titre des contrats d'assurance	130 540 \$	129 689 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	4 830	4 953
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	568	475
Autres passifs du fonds général	9 266	8 640
Actions privilégiées	1 000	1 000
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	48 959	47 410
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	213 397	195 776
Total	408 560 \$	387 943 \$

Le total du passif a augmenté de 20,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, passant ainsi à 408,6 G\$ au 30 juin 2024.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 0,9 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 0,1 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,6 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des instruments financiers dérivés.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 19,2 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,1 G\$, de l'augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 4,1 G\$ et des dépôts nets de 0,4 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 30 juin 2024						
Exploitation canadienne	97 358 \$	1 857 \$	6 251 \$	105 466 \$	9 057 \$	114 523 \$
Exploitation européenne	42 158	1 016	4 790	47 964	3 636	51 600
Solutions de gestion du capital et des risques	757	1 995	1 687	4 439	249	4 688
Exploitation générale	1 792	16	159	1 967	—	1 967
Total	142 065 \$	4 884 \$	12 887 \$	159 836 \$	12 942 \$	172 778 \$
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 101	2 107	1 724	4 932	226	5 158
Exploitation générale	1 781	15	144	1 940	—	1 940
Total	139 440 \$	5 121 \$	12 458 \$	157 019 \$	13 107 \$	170 126 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2024, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 172,8 G\$, en hausse de 2,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence de fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2023)	9 488 \$	2 970 \$	12 458 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	295	56	351
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	198	90	288
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(481)	(68)	(549)
Profits/pertes liés à l'expérience	(143)	—	(143)
Fluctuations internes de la MSC	(131) \$	78 \$	(53) \$
Incidence des marchés	109	281	390
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(1)	—	(1)
Incidence du change	90	3	93
Total des fluctuations de la MSC	67 \$	362 \$	429 \$
MSC à la fin de la période (30 juin 2024)	9 555 \$	3 332 \$	12 887 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2024, le total de la MSC pour les produits sans participation s'établissait à 9,6 G\$, soit une hausse de 67 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des marchés de 109 M\$, à l'incidence du change de 90 M\$, facteur largement contrebalancé par les pertes liées à l'expérience de 143 M\$.

Au 30 juin 2024, le total de la MSC pour les produits avec participation s'établissait à 3,3 G\$, ce qui représente une augmentation de 362 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des marchés de 281 M\$ et à la croissance interne de la MSC de 78 M\$.

Actions

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 30 juin 2024, 2 419 730 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 995 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2023).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 30 juin 2024, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 23,6 G\$, contre 22,7 G\$ au 31 décembre 2023. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice net de 1,7 G\$ ainsi qu'aux autres éléments de bénéfice global de 0,4 G\$, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes sur actions ordinaires de 1,2 G\$.

Liquidités et gestion du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Au 30 juin 2024			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 871 \$	— \$	3 871 \$
Obligations à court terme ¹	4 311	91	4 220
Total partiel	8 182 \$	91 \$	8 091 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ¹	32 365 \$	9 872 \$	22 493 \$
Obligations de sociétés ¹	56 585	26 847	29 738
Actions	13 837	2 912	10 925
Prêts hypothécaires	24 763	21 976	2 787
Total partiel	127 550 \$	61 607 \$	65 943 \$
Total	135 732 \$	61 698 \$	74 034 \$
Au 31 décembre 2023			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 944 \$	2 \$	3 942 \$
Obligations à court terme ¹	4 015	—	4 015
Total partiel	7 959 \$	2 \$	7 957 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ¹	34 048 \$	9 575 \$	24 473 \$
Obligations de sociétés ¹	53 841	25 344	28 497
Actions	13 589	2 365	11 224
Prêts hypothécaires	24 449	21 535	2 914
Total partiel	125 927 \$	58 819 \$	67 108 \$
Total	133 886 \$	58 821 \$	75 065 \$

¹ Au 30 juin 2024, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 93,3 G\$ (91,9 G\$ au 31 décembre 2023). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 juin 2024.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 30 juin 2024, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 8,1 G\$ (8,0 G\$ au 31 décembre 2023) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 65,9 G\$ (67,1 G\$ au 31 décembre 2023). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023 ¹	2024	2023 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	354 \$	798 \$	1 131 \$	1 602 \$
Financement	(377)	(752)	(1 170)	(1 727)
Investissement	(90)	(8)	(93)	(85)
	(113)	38	(132)	(210)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	33	(14)	59	12
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(80)	24	(73)	(198)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 951	3 539	3 944	3 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 871 \$	3 563 \$	3 871 \$	3 563 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 80 M\$ par rapport au 31 mars 2024. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 354 M\$, une baisse de 444 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison de l'augmentation du montant net des achats de placements de portefeuille et de la diminution des variations de la juste valeur. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 377 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes au détenteur d'actions ordinaires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 73 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 131 M\$, une baisse de 471 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par l'augmentation du montant net des achats de placements de portefeuille, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des variations de la juste valeur. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 170 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Engagements et obligations contractuelles

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Gestion et suffisance du capital

La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2024 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La compagnie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2024 était de 130 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	30 juin 2024	31 déc. 2023
Capital de première catégorie	19 478 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 168	5 223
Total du capital disponible	24 646	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 166	5 406
Total des ressources en capital	29 812 \$	28 914 \$
Capital requis	22 852 \$	22 525 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points, passant ainsi de 128 % au 31 décembre 2023 à 130 % au 30 juin 2024, en raison du bénéfice qui a engendré une hausse du total des ressources en capital. La croissance de un point pour le trimestre par rapport au 31 mars 2024 est attribuable à des facteurs similaires.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Notations

La compagnie a reçu d'excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Au deuxième trimestre de 2024, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées.

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à la Canada Vie, se reporter à la section Information financière du site Web de la compagnie à l'adresse www.canadalife.com/fr.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres		MSC ¹		TSAV ²	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	100 \$	150 \$	100 \$	150 \$	125 \$	175 \$	(1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(125)	(225)	(150)	(225)	(175)	(250)	0 point	0 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	200 \$	275 \$	275 \$	350 \$	125 \$	175 \$	0 point	1 point
Diminution de 50 points de base	(250)	(350)	(325)	(450)	(150)	(250)	(1) point	(1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse								
Hausse de 20 %	125 \$	150 \$	375 \$	425 \$	550 \$	525 \$	(1) point	0 point
Hausse de 10 %	50	75	200	200	275	275	< (1) point	0 point
Baisse de 10 %	(50)	(75)	(200)	(200)	(300)	(300)	0 point	0 point
Baisse de 20 %	(125)	(150)	(400)	(425)	(575)	(550)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$	425 \$	425 \$	— \$	— \$	1 point	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	< 1 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(200)	(200)	(225)	(225)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(425)	(425)	(450)	(450)	—	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

² Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter aux rubriques Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques et Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice et du TSAV.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2024 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Actif administré

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Total de l'actif selon les états financiers	432 186 \$	425 497 \$	392 573 \$
Autres actifs gérés	99 146	95 051	73 458
Total de l'actif géré	531 332 \$	520 548 \$	466 031 \$
Autres actifs administrés	73 313	72 066	38 917
Total de l'actif administré	604 645 \$	592 614 \$	504 948 \$

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur.
- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Dollar américain	1,37	1,34
Livre sterling	1,73	1,68
Euro	1,47	1,46

- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars)

	2024		2023				2022 (retraité)	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits des activités d'assurance	5 222 \$	5 195 \$	5 117 \$	5 057 \$	5 032 \$	4 982 \$	5 386 \$	4 581 \$
Produits nets tirés des placements	1 436	1 339	1 344	1 294	1 123	1 116	1 117	1 180
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(781)	(929)	7 761	(4 013)	(1 719)	2 238	249	(3 522)
Honoraires et autres produits	694	670	586	522	543	512	485	450
Total des produits	6 571 \$	6 275 \$	14 808 \$	2 860 \$	4 979 \$	8 848 \$	7 237 \$	2 689 \$
Bénéfice net – compte de participation¹	51 \$	27 \$	1 \$	20 \$	24 \$	(21) \$	(130) \$	12 \$
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	800 \$	855 \$	621 \$	768 \$	463 \$	542 \$	374 \$	876 \$

¹ Le bénéfice net attribuable au compte de participation représente le bénéfice de l'exercice pour le ou les comptes après la distribution des participations.

Total des produits

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2024 s'est établi à 6 571 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 222 M\$ (5 032 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 1 436 M\$ (1 123 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 781 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 1 719 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 694 M\$ (543 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 190 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5 222 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni.

Produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements pour le deuxième trimestre de 2024 a augmenté de 1 251 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 655 M\$. Les variations de la juste valeur au deuxième trimestre de 2024 se sont traduites par une diminution de 781 M\$, comparativement à une diminution de 1 719 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, principalement en raison d'une hausse moins élevée des rendements des obligations dans toutes les régions au cours de la période considérée par rapport à l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2024, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 1 436 M\$, une augmentation de 313 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du même facteur évoqué pour expliquer les variations de la juste valeur.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 151 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 694 M\$, principalement en raison des ajouts d'IPC et de Value Partners et de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen au sein de l'exploitation européenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est établi à 800 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 463 M\$ il y a un an. Le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est élevé à 51 M\$, comparativement à un bénéfice net de 24 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Dollar américain						
Bilan	1,37 \$	1,35 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35
Produits et charges	1,37 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35
Livre sterling						
Bilan	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67
Produits et charges	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64
Euro						
Bilan	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés et l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers sont accessibles sur le site www.sedarplus.com



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460A-Z